« Quand on arrive en Parc » Un visuel, une chanson, un geste pour notre environnement



La biodiversité

En référence à : La Bohème, Charles Aznavour, 1966

La protection de la biodiversité est une action majeure des Parcs naturels régionaux. De nombreuses espèces sont endémiques aux territoires des Parcs et font l'objet d'action de préservation spéciale : bouquetin des Alpes, flamant rose, arnica des montagnes, grand tétras, aigle de Bonelli, lis martagon, phoque veau marin... Les actions des Parcs naturels régionaux en faveur du patrimoine naturel s'articulent autour de quatre fondements : connaître, protéger, gérer et valoriser ce patrimoine dans lequel l'homme a toute sa place.



La faune

En référence à : Toi mon toit, Eli Medeiros, 1986

Au même titre que la flore, la faune sauvage subit de plein fouet la surfréquentation des milieux. La saison estivale est une période clé pour les animaux de par leur cycle de reproduction et d'élevage des jeunes. Ainsi, les Parcs recommandent de ne pas interagir avec les animaux, ou de prendre attache avec les structures spécialisées dans l'accueil et le soin à la faune sauvage en cas d'animal vu « en détresse ».



La cueillette et le prélèvement de flore

En référence à : Laissez-moi danser, Dalida, 1979

Pour de nombreux promeneurs la cueillette fait partie du plaisir de la balade. Encadré par une législation souple, la cueillette peut être tolérée dans certains espaces naturels. Toutefois, de manière générale, les Parcs recommandent de ne pas prélever de flore sous toutes ses formes (bouquet de fleurs, cueillette des baies, etc.) car c'est bien souvent tout un écosystème qui trouve son équilibre par la présence de ces végétaux, dont certains peuvent d'ailleurs être protégés.

Il en va de même pour la cueillette sauvage aux abords des cultures. Les Parcs invitent les promeneurs à respecter le travail des agriculteurs et à retrouver leurs produits sur les étals des marchés locaux plus tôt qu'à même les champs.



Le risque incendie

En référence à : Les histoires d'amour, Rita Mitsouko, 1996

Alors qu'un départ de feu sur deux est la conséquence d'une imprudence, les Parcs, gestionnaire de milieux naturels, ont à cœur la sensibilisation au risque incendie. Chaque année, plus de 4 000 départs de feu sont dénombrés en France et plus de 11 000 hectares de forêts partent en fumé. Ces incendies entrainent de lourde répercutions pour les territoires sinistrés: destructions des paysages, perte de revenus pour les acteurs du territoire, coût de remise en état des zones sinistrées, etc. Des gestes simples permettent de lutter contre cette menace: ni feu ni barbecue aux abords des forêts, pas de cigarettes ou mégots jetés au sol.



La voiture et le trafic routier

En référence à : Ma Benz, NTM, 1998

Écrasement, collision, le trafic routier est source de graves préjudices pour la faune sauvage. Les premiers touchés sont les rapaces nocturnes, les chauves-souris et les amphibiens. Au-delà de leur action de préservation, avec par exemple l'installation de passage à faune, les Parcs recommandent tout simplement de ralentir sa vitesse pour diminuer le risque de mortalité de ces animaux.



Les déchets

En référence à : Ne me quitte pas, Jacques Brel, 1972 Quand masque, mouchoirs, mégots et autres déchets en tout genre se retrouvent dans le milieu naturel, c'est tout un écosystème qui est pénalisé : dégradation du paysage, pollution des eaux, intoxication de la faune... Les Parcs en appellent au civisme de chacun pour faire changer les comportements et ne plus voir de déchets volontairement jetés dans la nature.



La pollution lumineuse

En référence à : Retiens la nuit, Johnny Hallyday, 1961 L'éclairage nocturne, qu'il provienne d'infrastructure de particulier, d'entreprise ou de collectivité, impacte fortement la qualité du ciel étoilé et la biodiversité tel que les chauvesouris ou les insectes. De très nombreux Parcs s'engagent pour réduire ces éclairages sur leur territoire et accompagnent les collectivités vers des solutions moins gourmandes en énergie et moins impactantes pour la biodiversité.



Le chien

En référence à : Le Youki, Richard Gotanier, 1988
Fidèle compagnon, le chien accompagne
promeneurs et touristes lors des balades. Aussi
attendrissants soient-ils, ces boules de poils à 4
pattes peuvent être à l'origine de nombreux
dérangements pour la faune sauvage. C'est
pourquoi, les Parcs recommandent de les tenir
en laisse afin d'éviter qu'ils ne débusquent ou
pourchassent la faune sauvage, ou les autres
promeneurs.

Aux origines de la campagne

C'est le Parc des Pyrénées catalanes qui, en 2021, crée la campagne « Que la montagne est belle » et conceptualise les visuels et les messages associés au grand classique de la variété française. Le succès est tel que la campagne est très vite reprise sur le territoire avec des affichages spontanés chez les commerçants.

En parallèle, la Fédération des Parcs repère rapidement cette campagne au fort potentiel. Design vintage et variété française sont le pari gagnant de cette campagne qui colle parfaitement à l'imaginaire des Parcs naturels régionaux dans l'esprit du grand public.

Au printemps 2022, le Parc et la Fédération signent une convention de coopération pour mettre la campagne à disposition de l'ensemble du réseau des 58 Parcs. La campagne est renommée « Quand on arrive en Parc » pour correspondre à l'image de tous les Parcs et estomper son orientation « montagne ». Réalisés pour les réseaux sociaux, les visuels de la campagne sont livrés aux Parcs dans un kit de communication pour appropriation et relai sur leur propres outils.

La suite de l'histoire?

La campagne se veut pérenne dans le temps pour marquer les esprits et atteindre objectifs ses sensibilisation. Sa reconduction dans le Parc des Pyrénées catalanes est déjà annoncée pour 2023. La poursuite de la coopération entre le Parc et la Fédération sera notamment l'occasion d'augmenter la collection de visuel par de nouveaux messages. Digitalisée en 2022, une réflexion sur de nouveaux outils et supports mis à disposition des Parcs par la Fédération pourrait également être une piste de travail pour l'édition 2023.



Les sentiers de randonnées

En référence à : Chacun sa route, Tonton David, 1994

A vélo ou à pied, les Parcs offrent un panel d'itinéraires pour découvrir le territoire. Voies vertes, sentiers pédestres et autres parcours maillaient les territoires et s'adaptent à toute les pratiques, familiale ou sportive. Ainsi, les Parcs appellent les promeneurs à respecter le balisage de ces itinéraires pour des raisons de sécurité mais aussi par respect du milieu naturel afin d'éviter sa dégradation.



La cohabitation des usagers en montage

En référence à : Les restos du Cœur, Jean-Jacques Goldman, 1994

La montagne est un milieu vivant où de multiples acteurs se côtoient. Pour partager le milieu en harmonie, les Parcs prônent le respect et la bienveillance.





Les troupeaux et les pâturages

En référence à : Mon fils ma bataille, Daniel Balavoine, 1980

En référence à : Djadja, Aya Nakamura, 2018

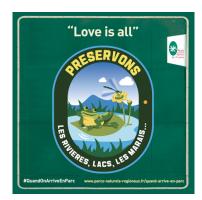
Les paysages des Parcs sont marqués par l'agriculture extensive. Cela induit la présence d'ovins, de bovins et de caprins dans les pâturages et parfois à proximité immédiate des sentiers et donc des promeneurs. Les Parcs préconisent de garder ses distances avec les troupeaux pour ne pas troubler leur tranquillité et de veiller à la bonne fermeture des clôtures quand les sentiers traversent les zones pâturées.



Le chien de troupeau

En référence à : Basique, OrelSan, 2017

Accompagnant l'éleveur dans son travail, le chien de troupeaux a pour mission la protection et la conduite des animaux. Pour ne pas le perturber, les Parcs recommandent de rester calme lors des rencontres.



Les zones humides

En référence à : Love is all, Roger Lover et Guest, 1974

Les zones humides, qui rassemblent rivières, lacs et marais, sont des milieux extrêmement sensibles au réchauffement climatique, aux pollutions et au dérangement. Au sein de leurs territoires, les Parcs recensent de nombreux milieux de ce type qu'ils ont à cœur de préserver par des actions de sensibilisation des publics, des plans de gestion favorisant la biodiversité ou encore des opérations de réhabilitation ou de dépollution.

Retrouvez toute la campagne « Quand on arrive en Parc » sur les réseaux sociaux avec **#QuandOnArriveEnParc** ou sur le site internet de la Fédération des Parcs https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/quand-arrive-en-parc

